



REVUE DE PRESSE

Retrouvez tous les articles sur la
Ville de Pont-Sainte-Marie !

AVRIL 2021

WWW.PONT-SAINT-MARIE.FR

1 FERMETURE DES ÉCOLES

Page 1 à 2

2 COLLÈGE EUREKA

Page 3 à 7

3 CINÉMA UTOPIA

Page 8 à 12

4 BUDGET PRIMITIF 2021

Page 13 à 15

5 POINTS CONSEIL EMPLOI

Page 16 à 17

6 PORT DU MASQUE

Page 18 à 19

**7 LA TAXE FONCIÈRE SUR LES
PROPRIÉTÉS BÂTIES**

Page 20 à 24

FERMETURE DES ÉCOLES

L'ÉPIDÉMIE DANS LES ÉCOLES PAS AUSSI FORTE DANS TOUTE L'AGGLOMÉRATION TROYENNE

Tour d'horizon de la situation épidémique dans les écoles de l'agglomération troyenne, réalisé avant les annonces du président de la République concernant la fermeture des établissements scolaires.



Alors que le président de la République a annoncé mercredi soir la fermeture des établissements scolaires pour une durée de trois à quatre semaines, nous avons fait un tour d'horizon des communes de l'agglomération. Hormis La Chapelle-Saint-Luc, aucune de celles que nous avons sondées ne connaît la même pression épidémique que les écoles à Troyes.

PONT-SAINTE-MARIE : « TENIR COÛTE QUE COÛTE »

Selon le maire Pascal Landréat, trois classes sur la vingtaine que compte Pont-Sainte-Marie étaient fermées ce mercredi. « Il s'agit de trois enseignantes repérées comme des cas contacts », précise l'édile. Pour autant, « il n'y a pas de raison de fermer. Pour le moment, on tient », assure-t-il. Les différents cas de Covid qui ont touché les établissements maripontains ont été plutôt bien gérés. « Des gens ont observé des quarantaines de dix jours mais cela s'est fait à tour de rôle. On a déplacé du personnel pour assurer les services. » L'élus centriste affiche une position à contre-courant de la Ville de Troyes : « C'est bien beau de fermer la cantine et le périscolaire, mais ça met les parents en difficulté. Il faut tenir coûte que coûte de manière à accompagner les enseignants et les parents. »

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id245477/article/2021-04-01/lepidemie-dans-les-ecoles-pas-aussi-forte-dans-toute-lagglomeration-troyenne?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3DPont-sainte-marie>

COLLÈGE EUREKA

PONT-SAINTE-MARIE : LES COLLÉGIENS D'EUREKA CRÉENT UN ESPACE NATURE



Un projet pédagogique et environnemental... Au sein du collège Eurêka à Pont-Sainte-Marie, les éco-délégués ont, depuis la rentrée de septembre, imaginé et construit un nouvel espace nature. Jardin potager, mare pédagogique, poulailler, arbre à insectes, l'objectif est de les sensibiliser à l'environnement et à la biodiversité. Et ça marche ! Reportage.

Source :

<https://www.canal32.fr/thematiques/societe/sujet/pont-sainte-marie-les-collegiens-deureka-creent-un-espace-nature-du-13-avril-2021.html>

PONT-SAINTE-MARIE : DES POULES, DES CARPES ET UN POTAGER POUR LES COLLÉGIENS D'EUREKA



En septembre dernier, un projet atypique, citoyen, écoresponsable soutenu par le conseil départemental a été lancé. Mené par l'assemblée des éco-délégués (un par classe), le projet consiste au tri des déchets, au recyclage, à la construction d'un poulailler, à l'aménagement d'un verger ainsi qu'à l'organisation d'une journée de nettoyage du collège et des alentours.

Ce sont les 3es1 et la Segpa menuiserie, avec Nicolas Valette, qui ont construit le poulailler, qui accueille actuellement trois poules, ainsi que les patios pour le potager. Parallèlement, le bassin recevait carpes et poissons rouges, l'arbre à insectes était installé à proximité.

DES INITIATIVES TRANSMISSIBLES

Le chantier ne se veut pas seulement ludique mais vient surtout en appui aux cours. Suite à l'entretien du potager par la classe Ulis avec Fabrice Gérard, les 6es et les professeurs de SVT, Agathe Baradeau et Marjolaine Moret, vont travailler sur le passage des saisons pour les animaux et les végétaux, les 5es en techno avec Éric Bischofberger plancheront sur la filtration de la mare et la reproduction de la plante à fleurs.

Sont déjà prévus pour l'an prochain des travaux sur l'électricité éolienne et solaire ainsi que la récupération des eaux de pluie dans une cuve. Les 4es étudieront la conduction des sèves dans les végétaux tandis que les 3es extrairont l'ADN de l'oignon.

En partenariat avec l'association la Main Verte, le collège a installé deux points de collecte dans les salles de SVT pour colle, matériel d'écriture, emballages goûter, capsules café, dentifrice, brosses à dents, collants...

L'an dernier, l'établissement a reçu 150 € de Terracycle en faveur du foyer socio-éducatif.

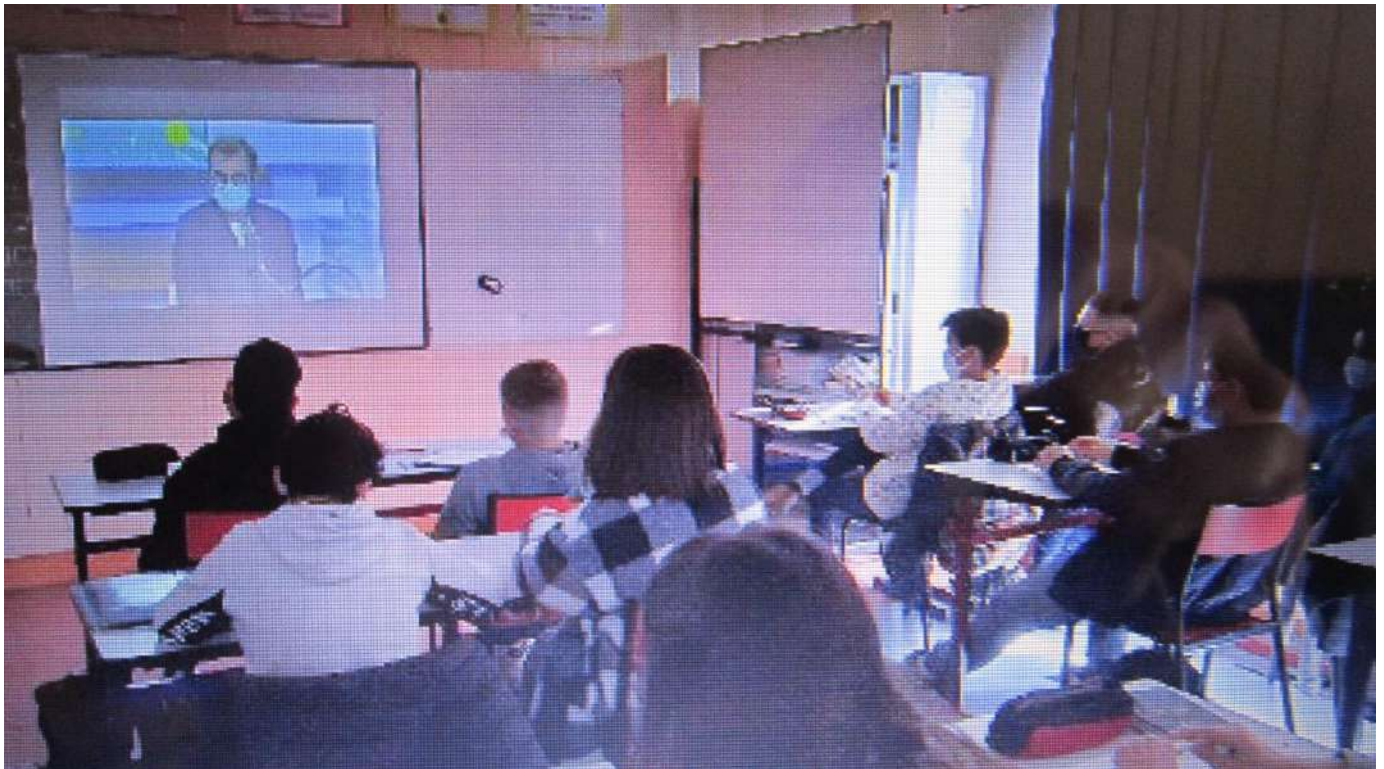
Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id248888/article/2021-04-13/pont-sainte-marie-des-poules-des-carpes-et-un-potager-pour-les-collegiens?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D0%26word%3DPont-sainte-marie>

COLLÈGE EUREKA

AU COLLÈGE EURÊKA DE PONT-SAINTE-MARIE, LES ÉLÈVES DE 4E DÉCOUVRENT LE MÉTIER DE JOURNALISTE

Les élèves de 4e du collège Eurêka ont découvert, lors d'un atelier en visioconférence, les coulisses du métier de journaliste.



À l'occasion de la 32e Semaine de la presse et des médias à l'école, les élèves de 4e4 du collège Eurêka, encadrés par Mme Ebring-Si Abdelkader, ont participé à un atelier en visioconférence sur les coulisses du métier de journaliste, et ont été sensibilisés, en particulier, à la désinformation et aux « fake news ».

Après les présentations, les journalistes de la cellule « Le Vrai du faux » invitaient les élèves à jouer les vérificateurs d'informations. À partir d'une vidéo postée sur Internet, mettant en scène l'astromobile Persévérance sur le sol martien, il fallait indiquer si les données communiquées étaient avérées ou falsifiées.

MULTIPLIER LES SOURCES D'INFORMATION

Ce jeu d'enquête d'une vingtaine de minutes a démontré l'importance d'aiguiser son regard sur les détails d'une photographie ou d'une vidéo : le titre et le contenu sont-ils en adéquation ? La date de publication du contenu est-elle logique ? La vidéo de cet astromobile provient-elle véritablement de la NASA ? Le son de la vidéo provient-il véritablement de Mars ou a-t-il été ajouté ?

Afin de déceler le vrai du faux, quatre principaux conseils ont été prodigués : identifier qui partage l'information, réfléchir avant de partager (attention aux émotions et aux préjugés), ne pas lire le titre uniquement mais tout l'article et multiplier les moyens d'information via différents sites.

« SE POSER LES BONNES QUESTIONS »

Plusieurs élèves témoignent de cette expérience enrichissante. « Je retiens de ne plus croire tout ce qu'Internet raconte », synthétise Casey. Pour Ophélia : « Cet atelier nous a appris des choses intéressantes. Cela parle des réseaux sociaux donc de ce qui nous attire le plus, nous, les jeunes. » De son côté, Adem a bien compris ce qu'était le cœur du métier de journaliste. « Quand une information circule sur les réseaux, il faut toujours se poser les bonnes questions et c'est ce que font les journalistes devant une information qui les turlupine », retient-il.

Quant à Léart, cette mise en situation aura été bénéfique : « Le fait d'interagir, de se mettre dans la peau d'un journaliste pour détecter les vraies ou fausses informations était intéressant. »

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id249157/article/2021-04-14/au-college-eureka-de-pont-sainte-marie-les-eleves-de-4e-decouvrent-le-metier-de?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D0%26word%3DPont-sainte-marie>

PONT-SAINTE-MARIE : L'OUVERTURE DU CINÉMA UTOPIA PRÉVUE À L'ÉTÉ 2022

L'ancienne halle vient de tomber, signe que les travaux débutent pour construire le cinéma d'art et d'essai Utopia. Alors que l'ancien bâtiment disparaît, le budget du futur cinéma n'est pas totalement bouclé. Explications.



12 MOIS DE TRAVAUX

- **La démolition** de l'ancienne halle située sur le camp du Moulinet vient de s'achever.
- **L'appel d'offres** aux entreprises pour la construction du nouveau bâtiment et l'aménagement des lieux court encore jusqu'à la fin du mois d'avril.

- **Le début des travaux** est annoncé pour cet été.
- **L'ouverture du cinéma Utopia** est programmée après 12 mois de travaux, soit à l'été ou en septembre 2022.
- **Le coût total des travaux** est de 2,6 millions d'euros, la moitié pour le bâtiment lui-même et l'autre moitié pour les aménagements. Selon les subventions accordées, Utopia subventionnera le projet en fonds propre à hauteur de 56 % à 80 % du coût total.

Les engins de démolition ont fait dalle rase du passé, la semaine dernière. Le site est prêt à démarrer sa nouvelle vie et à accueillir le futur cinéma Utopia, qui a choisi l'éco-quartier du Moulinet pour implanter le septième cinéma de son réseau. Le budget, pas encore totalement ficelé avec le manque de deux subventions, n'entame pas la détermination et l'enthousiasme d'Anne Faucon, la porteuse du projet Utopia. Ce qui inquiète l'entrepreneuse, c'est la crise sanitaire et la fermeture des lieux de culture.

« ON SERA PRÊT À ACCUEILLIR LE PUBLIC À L'ÉTÉ 2022 »

« Le Covid porte un coup fatal à tous les professionnels de la culture. Et puis c'est horrible de nous priver de notre métier, qui est d'accueillir le public. Mais ça y est c'est parti et après 12 mois de travaux nécessaires, en comptant large, on sera prêt à accueillir le public à l'été ou en septembre 2022. Même si on doit le financer en fonds propres à 90 % ! Là encore, on sera des pionniers ! »

Une assurance confortée paradoxalement par cette crise sanitaire. Utopia revendique un esprit écoresponsable avec un bâtiment passif, et même des toilettes sèches, mais également des conditions d'accueil et de confort innovantes.

À LA RECHERCHE D'UN RESTAURATEUR

« Cela nous a montré que notre modèle est solide et viable, d'abord parce qu'entre les deux confinements, quand on a pu rouvrir, contrairement aux cinémas traditionnels en manque de blockbusters, et qui faute de programmation, ont perdu leur public, à Utopia, nous avons connu une baisse de fréquentation de seulement 30 %. 70 % de notre public est revenu. Nos petites jauges et nos valeurs sont adéquates pour lutter contre cette crise. J'ai d'ailleurs demandé au bureau d'étude de prévoir des filtres chirurgicaux pour permettre à l'air de nos salles d'être changé en 10 minutes. Avec 15 minutes entre chaque séance, nous garantissons ainsi un air totalement sain à chaque nouveau public accueilli. »

Après l'annonce d'une ouverture à l'été 2022, Anne Faucon se lance à la recherche d'un professionnel pour faire fonctionner l'espace restauration du cinéma. « On souhaite rencontrer un restaurateur pour s'installer à la tisanerie, on est ouvert à toutes les propositions loin du pop-corn et des sodas ! »

SPECTATEURS ET FINANCEURS?

Coup dur pour le cinéma Utopia, alors que le Département avait donné un avis favorable à sa demande de subvention de 100 000 €, celle-ci a finalement été refusée le 12 avril dernier. Résultat, à l'heure des premiers coups de pelle, un trou dans la caisse de 400 000 €, le cinéma étant sans nouvelles de sa demande auprès de la Région. « Après le Covid, le sort s'acharne car une jurisprudence de mars 2021, le mois dernier, interdit au conseil départemental de financer la construction d'un cinéma. Nous espérons que la Région Grand Est va enfin se manifester et nous accorder les 300 000 € que nous avons demandés, car la Région n'est pas concernée par cette jurisprudence », explique Anne Faucon, la porteuse du projet Utopia.

Sans l'aide du Département et de la Région, le taux de financement en fonds propre d'Utopia passerait de 56 % à plus de 80 %. Malgré l'aide au financement de l'Europe, à travers le fonds FEDER, 300 000 € ont été alloués à la construction du cinéma, ou les 100 000 € accordés par le CNC (centre national du cinéma), difficile alors de boucler le budget.

Accuser un manque de 400 000 € n'effraie pas Anne Faucon : « Nous pouvons compter sur notre réseau national qui compte six autres cinémas, et sur des financeurs militants », assure-t-elle. Cependant, en l'absence de ces subventions, Anne Faucon lance un appel aux futurs spectateurs, ainsi qu'aux chefs d'entreprises locaux. « Nous avons déjà récolté 80 000 € en financement participatif, qui est toujours ouvert, nous appelons les entreprises à faire œuvre de mécénat et nous réfléchissons également à créer une société dans laquelle les futurs spectateurs seraient également les investisseurs. »

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id248895/article/2021-04-14/pont-sainte-marie-le-cinema-utopiasort-les-gros-moyens>

UN CINÉMA À ÉNERGIE TRÈS POSITIVE À PONT-SAINTE-MARIE

Un investissement de 3 millions d'euros pour quatre salles de cinéma dédiées aux films d'art et d'essai.



À première vue, le scénario peut paraître improbable. Lancer un cinéma consacré à 95 % aux films d'arts et d'essai alors même que les plateformes VOD bouleversent le système de distribution est un véritable défi.

Pour ajouter de la complexité, le bâtiment qui verra le jour dans l'éco-quartier de Pont-Sainte-Marie sera le premier cinéma à énergie positive en France ! Derrière ce projet, le réseau de cinémas Utopia, qui démontre depuis des dizaines d'années la viabilité de son modèle économique. « Notre force est d'assurer localement, la promotion des films que nous diffusons, de les faire vivre autour de débats de société avec des associations et de proposer une offre culturelle complémentaire à des prix accessibles puisque la place est à 5 euros seulement », résume Anne faucon, qui pilote le projet Utopia Pont-Sainte-Marie.

La dimension volontairement modeste de 298 places réparties en quatre salles correspond au potentiel décelé sur l'agglomération troyenne, estimé à 100 00 entrées par an pour des films classés Arts et essai. Pour valider le projet des études très précises ont été menées. Dans des villes comparables au bassin de vie troyen la présence d'un cinéma dédié aux films Art et Essai peut faire varier les entrées de un à dix pour une même affiche !

OUVERTURE EN 2022 !

L'autre aspect novateur du projet réside dans le bâtiment qui sera construit dans l'ancien camp du Moulinet de Pont-Sainte-Marie. Un bâtiment vétuste vient d'être démoli pour permettre le lancement du chantier. « *L'objectif est de pouvoir démarrer les travaux à la fin de ce printemps, afin 'ouvrir Utopia Pont-Sainte-Marie pour l'été 2022* » espère Anne Faucon. « *Ce sera un éco-ciné pour un éco-quartier* », poursuit-elle. Tout a été prévu pour optimiser le fonctionnement comme une chaufferie biomasse, des panneaux photovoltaïques. L'ossature sera en bois et la consommation d'eau réduite au minimum grâce à des toilettes sèches.

Un espace cheminé est prévu avec la présence d'une tisanderie biologique. L'idée générale est de mettre l'accent sur une convivialité accessible à tous dans ce qui sera à la fois un cinéma et un lieu de vie sociale et culturelle.

Le budget de la construction dépasse 2.5 millions d'euros pour un projet global avoisinant les 3 millions d'euros, « *Il comprend une part imposante d'investissement privé dépassant 56 %, ce qui est assez rare dans ce type de projet* », rappelle l'initiatrice du dossier. Apports en fonds propres, emprunts bancaires ainsi qu'un crowdfunding atteignant déjà 82 000 euros constituent ce financement privé. Pour le reste, le Feder, le Centre National du Cinéma ont déjà confirmé leur participation alors que la Région Grand Est doit encore se prononcer. La commune de Pont-Sainte-Marie s'est engagée à hauteur de 470 000 euros par la mise à disposition du terrain par bail emphytéotique et l'aménagement du parking et des abords.

La crise sanitaire, qui n'était pas prévue dans le scénario, a rendu plus complexe la réalisation du projet. « *Mais cela n'a rien changé à notre détermination, et le soutien dont Utopia Pont-Sainte-Marie fait l'objet va nous permettre d'aller jusqu'au bout* », conclut Anne Faucon, qui sera chargée de faire vivre ce nouveau cinéma.

Source :

Matot Braine

BUDGET PRIMITIF 2021

« EN 2021, TOUS NOS VOYANTS SONT AU VERT » SOULIGNE PASCAL LANDRÉAT, MAIRE DE PONT-SAINTE-MARIE

Voté à l'unanimité par les élus réunis mercredi soir, le budget primitif 2021 fait la part belle aux investissements.



Rapport ô combien essentiel de la vie municipale, le budget primitif était le point central du conseil municipal réuni mercredi 14 avril. Sans surprise, voté à l'unanimité par l'assemblée.

« C'est un budget responsable qui préserve l'avenir et permet d'investir », synthétise le maire Pascal Landréat.

« Nous sommes en position d'assumer des décisions difficiles pour l'avenir, et cela peut-être dès l'année prochaine », précise-t-il, faisant référence aux répercussions des engagements pris par l'État et « aux milliards injectés par l'État depuis le début de l'épidémie ». « Mais, en même temps, ce budget nous permet de dégager 700 000 € d'autofinancement. Nous ne l'avons jamais fait », insiste l'édile maripontain. « En 2021, tous nos voyants sont au vert parce que nous avons été prudents. Nous sommes aussi dans une dynamique d'investissement, près de 500 000 € pour les écoles, autant pour la voirie, pour que la Ville continue à gagner des habitants et à se développer. »

INVESTIR POUR DÉVELOPPER LA VILLE

Pour soutenir cette politique d'investissement, la municipalité a prévu de contracter un emprunt de 370 000 € en cours d'année. Un apport financier d'autant plus intéressant que les taux sont encore très bas.

Les grandes lignes des dépenses engagées pour 2021 concernent l'étude pour la restructuration du groupe scolaire (219 988 €) ; divers travaux (peinture, plomberie, sanitaires...) au niveau du groupe scolaire (440 000 €), travaux d'entretien de bâtiment (79 856 €), acquisitions de mobiliers urbains, panneaux de signalisation et matériels pour les espaces verts (142 320 €), travaux de voirie (174 500 €) ou encore aménagement de la voirie de l'écoquartier du Moulinet (314 500 €).

À noter enfin, une provision de 105 000 € pour dépenses imprévues a été budgétée pour absorber d'éventuelles charges liées à la situation sanitaire.

ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES DANS LES ÉCOLES

Depuis 2018, la Ville réalise des équipements numériques dans les écoles maternelle et élémentaire. Pour la mise en œuvre de la dernière phase de ce programme pluriannuel, la Ville a répondu à un appel à projet, financé par l'État dans le cadre du plan de relance, afin de soutenir la généralisation du numérique éducatif dans les écoles élémentaires.

Ainsi, cette année les sept dernières classes d'élémentaire se verront équipées d'un vidéo projecteur interactif. Coût : 36 468 € dont une subvention de 17 150 €.

D'autre part, il est prévu de déployer l'espace numérique de travail (ENT) dans le primaire. Cet outil (avec blogs, agendas et cahiers de texte) permet la diffusion des documents administratifs aux familles, favorise la communication directe avec les enseignants, et assure une continuité pédagogique sûre, d'autant plus essentielle pendant les périodes de fermeture des classes en raison de l'épidémie de Covid-19. Coût du projet (achat du service et abonnement de deux ans pour 300 élèves) : 1 800 € dont 900 € de subvention de l'État.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id249420/article/2021-04-15/en-2021-tous-nos-voyants-sont-au-vert-souligne-pascal-landreat-maire-de-pont?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D0%26word%3DPont-sainte-marie>

TROYES ET AGGLO : UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ DES CHERCHEURS D'EMPLOI

Les points conseil emploi (PCE) et les permanences emploi offrent un accompagnement personnalisé aux demandeurs d'emploi en période de crise



L'humain, la rencontre, l'écoute. C'est sur ces notions très simples que se base l'action des Points conseil emploi (PCE) ainsi que l'a expliqué Bruno Gantelet, conseiller communautaire chargé de l'emploi au sein de Troyes Champagne Métropole (TCM).

Ce dispositif d'accompagnement des chercheurs d'emploi - réparti en six points d'accueil physique répartis dans toute l'agglomération troyenne et quatre permanences en zone périurbaine et rurale - se révèle des plus utiles en ces temps de crise sanitaire. L'impact sur la vie économique et sociale n'est pas de nature à motiver ou encourager la recherche d'emploi. C'est là que ces PCE interviennent.

INVESTIR POUR DÉVELOPPER LA VILLE

« Il s'agit de redonner un coup de "booster" à ces personnes qui sont en demande d'emploi depuis un certain temps afin de leur permettre de repartir dans la vie. Il peut s'agir d'une aide au CV, quand on a travaillé longtemps dans une entreprise et qu'on se retrouve au chômage, ce n'est pas toujours évident de s'y remettre », explique Bruno Gantelet. L'aide peut également prendre la forme d'ateliers, d'orientation ou encore d'un accompagnement numérique. « Souvent, quand on perd son emploi on doit faire des économies et parfois ce sont les différents abonnements qui y passe. Or, aujourd'hui, c'est le plus important. »

Le plus important est d'essayer de personnaliser au maximum le suivi.

« QUE DU POSITIF »

Les points conseil emploi sont destinés aux chercheurs d'emploi habitant sur le territoire de TCM soit 81 communes. Les acteurs de la recherche d'emploi (Pôle emploi, missions locales, structure d'insertion ou encore les centres communaux d'action sociale) travaillent en relation étroite avec les agents des Points conseil emploi afin d'offrir aux demandeurs d'emploi les meilleures opportunités. Ce qui n'est pas une mince affaire en période de crise sanitaire peu propice à l'embauche. *« J'ai 54 ans et je suis au chômage depuis 2018. c'est une association qui m'a orienté vers le PCE et c'est vraiment bien. on est écouté, accompagné, on n'a pas l'impression d'être un numéro, on n'est pas dans le jugement. Pour moi, ce n'est que du positif »,* explique Corinne, de Courteranges qui a été orientée vers le PCE de Saint-Julien-les-Villas.

Pour Orlando, 54 ans lui aussi, l'aide apporté est surtout administrative. *« J'ai du mal à écrire, les agents m'aident dans mes démarches. j'aimerais bien trouver un emploi stable ici, mais en ce moment ce n'est pas facile. »*

- Les six PCE dans l'agglomération : La Chapelle-Saint-Luc, Pont-Sainte-marie, Saint-André-les-Vergers, Sainte-Savine, Sauint-Julien-les-Villas et Troyes. - Les 4 permanences emploi ont lieu sur rendez-vous à : Bouilly, Estissac, Lusigny-sur-Barse et Saint-Lyé.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id249773/article/2021-04-17/un-accompagnement-individualise-des-chercheurs-demploi?referer=%2Farchives%2F recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2Bdesc%26start%3D0%26word%3DPont-sainte-marie%22>

COVID-19

COVID-19 : PROLONGEMENT DES MESURES DE SÉCURITÉ SANITAIRES DANS L'AUBE

Le préfet de l'Aube vient annoncer la prolongation de plusieurs mesures de sécurité sanitaires en raison de la situation sanitaire dans le département.



« D'après les dernières données disponibles du 22 avril 2021, le taux d'incidence dans le département reste très élevé à 311,4 pour 100 000 habitants et le taux de positivité est de 10,1 % (7,5 % en région Grand Est et 9,9 % en France). La pression sur les structures hospitalières continue de rendre la situation extrêmement préoccupante », souligne la préfecture de l'Aube.

Face à cette situation, le préfet de l'Aube annonce ce vendredi, la prolongation jusqu'au 9 mai prochain, de plusieurs mesures.

À savoir : la fermeture des centres commerciaux de plus de 10 000 m² et l'interdiction des vide-greniers et brocantes dans le département de l'Aube.

L'interdiction de la consommation d'alcool et de l'activité musicale amplifiée sur la voie publique est maintenue dans le périmètre des 14 communes ci-dessous :

Bar-sur-Aube ; Bréviandes ; Nogent-sur-Seine ; La Chapelle-Saint Luc ; La Rivière-de-Corps ; Les Noës-près-Troyes ; Romilly-sur-Seine ; Pont-Sainte-Marie ; Saint-André-les-Vergers ; Saint-Parres-aux-Tertres ; Saint-Julien-les-Villas ; Sainte-Savine ; Rosières-près-Troyes ; Troyes.

Et dans les lieux publics suivants :

Les plages des lacs du département ; Les parkings et aires de pique-nique situés à leurs abords, la promenade de la plage de Mesnil-Saint-Père et sur sa jetée : dès l'entrée du parking, au niveau du restaurant Le Belvédère, et jusqu'à la sortie de la commune (après le camping le Lac d'Orient) ; Sur la vélo-voie de Dienville, à partir des parkings du port sur un kilomètre, en direction de Radonvilliers ; Dans lieux publics clos pour toute personne à partir de 11 ans ; Sur les marchés couverts et non couverts, autorisés en application de l'article 38 du décret du 29 octobre 2020 ; Sur les parkings et abords des entrées et sorties des établissements scolaires publics ou privés, des établissements d'enseignement supérieurs publics ou privés, des centres de formation et d'apprentissage, des établissements d'accueil collectifs de mineurs (centres de loisirs, crèches...) et des établissements culturels ; Sur les parkings et abords des entrées et sorties des lieux de culte ; Sur les parkings et abords des centres commerciaux, grandes surfaces et centres de marques ; Sur les parkings et abords des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et des établissements sociaux et médico-sociaux.

Dans les communes et lieux publics cités ci-dessus, l'obligation du port du masque est prolongée jusqu'au mardi 1er juin 2021 inclus.

Source :

<https://abonne.lest-eclair.fr/id251579/article/2021-04-23/covid-19-prolongement-des-mesures-de-securite-sanitaires-dans-laube?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3Dlast6month%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3DPont-sainte-marie%22>

de quoi
parlons-nous ?

La Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : un dispositif concret pour améliorer le cadre de vie des quartiers

Les bailleurs sociaux, en contrepartie d'un abattement fiscal de 30 % de leur imposition TFPB sur les logements situés en quartiers prioritaires, doivent financer des actions concourant à l'amélioration de la qualité de service rendue à leurs locataires, en renforcement ou complément de celles menées ordinairement.

Ces actions déployées par les bailleurs s'orientent vers :

- ▶ Le renforcement de la présence du personnel de proximité (référents sécurités) ;
- ▶ La formation du personnel ;
- ▶ Le sur entretien (vandalisme et enlèvement de tags) ;
- ▶ La gestion des déchets et encombrants (organisation du stockage et de l'enlèvement) ;
- ▶ L'amélioration de la tranquillité résidentielle ;
- ▶ L'amélioration de la concertation et la sensibilisation des locataires ;
- ▶ Le développement du lien social et du vivre ensemble dans les quartiers ;
- ▶ Les travaux d'amélioration de la qualité de service (travaux d'amélioration ou de rénovation logements et parties communes).

Les acteurs sont :

- ▶ L'État, signataire des conventions. Les services fiscaux et ceux de la Direction Départementale des Territoires sont impliqués dans le dispositif.
- ▶ Troyes Champagne Métropole, qui coordonne le dispositif en s'assurant du suivi de la convention cadre (signée le 2 mai 2016 et renouvelée le 28 janvier 2020). L'EPCI réalise des bilans qualitatifs et quantitatifs réguliers afin d'observer et, si besoin, réorienter, avec les acteurs, les actions envisagées.
- ▶ Les cinq communes concernées : Troyes, La Chapelle Saint-Luc, Saint-André-Les-Vergers, Pont-Sainte-Marie et Les Noës-près-Troyes. Leur rôle est de proposer des actions répondant aux attentes des habitants et complémentaires à celles mises en place dans le cadre de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité.
- ▶ Les bailleurs sociaux : Mon Logis et Troyes Aube Habitat. Ce sont eux qui bénéficient de l'exonération et qui doivent déployer des actions en lien avec les communes. Ils sont à l'écoute des besoins identifiés et programment annuellement, par commune, des réunions de travail.

La Convention-cadre se poursuit jusqu'au 31 décembre 2022.



AVANT
TRAVAUX



APRÈS
TRAVAUX

• 8 622

logements concernés

• 1 489 384 €

d'abattement pour Troyes
Habitat, Aube Immobilier et
Mon Logis (en 2019)

• 1 941 908 €

d'actions valorisées par les
3 bailleurs sociaux (en 2019)

retour
d'expérience

« 2nd Souffle Adulte » : 2SA « Une Passerelle vers l'emploi »



Le + de l'action :
**Intervention d'une conseillère
en économie sociale et familiale,
auprès des participants
pour un soutien global
de la personne.**

Quelle est la démarche de 2SA ?

► **Isidore Kassongo** - directeur de la formation professionnelle continue

2SA accueille un public **fragilisé, très éloigné de l'emploi**, voire en **décrochage**. Il s'agit d'une démarche d'accompagnement individuel et collectif.

Lors des séances, nous mettons en exergue la notion **d'individualisation et de personnalisation**, basée sur une adéquation entre le profil des intéressés et le **respect des rythmes** de chacun en matière d'apprentissage.

La confiance en soi est travaillée avec les intéressés sur les sphères **personnelles et professionnelles**, permettant ainsi la construction de leur parcours et, *in fine*, de leur retour à l'emploi.

Quelle est votre méthode pédagogique ?

► **Christine De Smet** - référente du dispositif

L'Activation du Développement Vocationnel et Personnel (ADVP) est une méthode qui se déroule en 4 étapes :

- **L'exploration** (découverte),
- **La cristallisation** (compréhension),
- **La spécification** (hiérarchisation et choix)
- **La réalisation** (action).

Nous travaillons en mode « projet », dans le but d'asseoir une collaboration au sein du groupe et **favoriser le travail en équipe, incontournable dans une vie d'entreprise.**

L'approche de l'entreprise : comment est-elle abordée ?

Les immersions professionnelles permettent de retrouver **du lien et du sens dans le monde du travail**. L'intégration en entreprise, essentielle à leur projection professionnelle, rythme les journées.

Lorsque les projets professionnels deviennent réalistes et nécessitent un besoin de formations qualifiantes ou certifiantes, nous mettons en place des **solutions d'immersion** (plateaux techniques). Celles-ci favorisent l'appréhension des compétences inhérentes aux postes, métiers ou secteurs professionnels.

Président du Conseil d'Administration : Didier PAPAZ
18 rue des Lombards 10000 TROYES - 03 25 71 10 71

Les chiffres clés

- **364 heures en centre** + 10 heures en entretien individuel
- **203 heures en entreprise** + si possible des immersions

Les résultats de la 1^{re} session (achevée le 7 avril -
2^e session du 15 mars au 23 juillet 2021)

- **2 personnes** en CDD insertion
- **2 personnes** en intégration de parcours diplômant ou qualifiant
- **7 personnes** sur des missions avec les entreprises d'insertion

ils agissent dans le même domaine

Le Labo de l'emploi, porté par la commune de Pont-Sainte-Marie / **Les Points Conseil Emploi**, portés par Troyes Champagne Métropole / **La passerelle vers l'emploi**, portée par l'association Mot à Mot à Saint-André-les-Vergers / **Égalité professionnelle : de l'orientation à l'employabilité**, portée par le CIDFF à Troyes / **Dynamo**, porté par l'association Aurore à Troyes (rayonnement Aube)



rencontre

Le Centre de Santé Chapelain : « la Santé en proximité »

Le Centre de Santé Chapelain est une structure sanitaire de proximité qui dispense des soins de premiers recours au cœur du quartier Chantereigne-Montvilliers. Son activité repose sur les soins infirmiers (à domicile ou lors de la permanence) et la promotion et prévention de la santé.

Le médiateur santé : un professionnel à l'écoute

Christ est le seul médiateur santé de l'agglomération. Interface entre usagers, professionnels de santé et instances publiques, il veille à l'accès aux soins et aux droits des habitants fragiles et mène des actions de prévention, à l'image de l'initiative « Perspectives Santé Jeunesse ». La démocratie en santé est un enjeu important pour le centre. Elle apporte une dynamique à la vie locale et un climat de confiance auprès des habitants et des partenaires.

Mobilisation et adaptation à la crise sanitaire

En poursuivant ses activités de soins infirmiers aux domiciles des patients et en maintenant ouverte une permanence sur rendez-vous, l'équipe s'est mobilisée aux côtés des autorités sanitaires. Une veille téléphonique a été mise en place afin de répondre aux interrogations des usagers. La téléconsultation a été organisée avec l'Agence Régionale de la Santé. Centre de dépistage Covid-19 par tests PCR, l'association reste mobilisée pour accompagner au mieux les habitants. Le recours aux soins reste la priorité du centre de santé et les actions de prévention demeurent que ce soit par téléphone, sur les réseaux ou à travers les plateformes numériques.

Président de l'association Centre de Santé Chapelain : Jean-Louis Defontaine - 42 bis rue Jean Moulin 10600 La Chapelle Saint Luc - 03.25.71.70.63 - 06.30.04.43.39 - infirmier.csc@orange.fr

Rencontre avec Ali (habitant du Point du Jour)

Ali, 37 ans, est né en Somalie. Il a suivi des études jusqu'à l'obtention d'un Master en développement régional et local avant d'exercer en tant que professeur d'anglais.

En août 2018, contraint de partir pour la France, il quitte sa femme et ses 5 enfants. Après 3 mois dans un foyer d'hébergement à Paris, Ali arrive à Troyes en novembre de la même année. Ne parlant pas un mot de français, Ali commence à suivre des cours d'alphabétisation, en janvier 2019, auprès de l'association l'Accord Parfait. Cette dernière l'a fait participer à plusieurs programmes qu'elle porte comme « Complément Linguistique pour Insertion Professionnelle » et la « préparation au diplôme du DELF* ». Il a énormément amélioré son niveau de français, tant à l'oral qu'à l'écrit, notamment grâce aux ateliers théâtre de l'Accord Parfait. Ils lui ont permis de mieux appréhender les codes sociaux, d'améliorer sa prononciation et d'avoir davantage confiance en lui pour interagir avec les autres.

Ali est ensuite orienté vers le programme « 2nd Souffle Adulte », porté par YSchools, depuis novembre 2020. L'Accord Parfait l'a accueilli pour effectuer un stage de médiateur social d'une durée de 4 semaines. Passionné par l'enseignement, Ali aime aider les autres à progresser, c'est pourquoi il souhaite s'orienter vers les métiers de médiateur et de formateur d'anglais.

*Diplôme d'Études en Langue Française

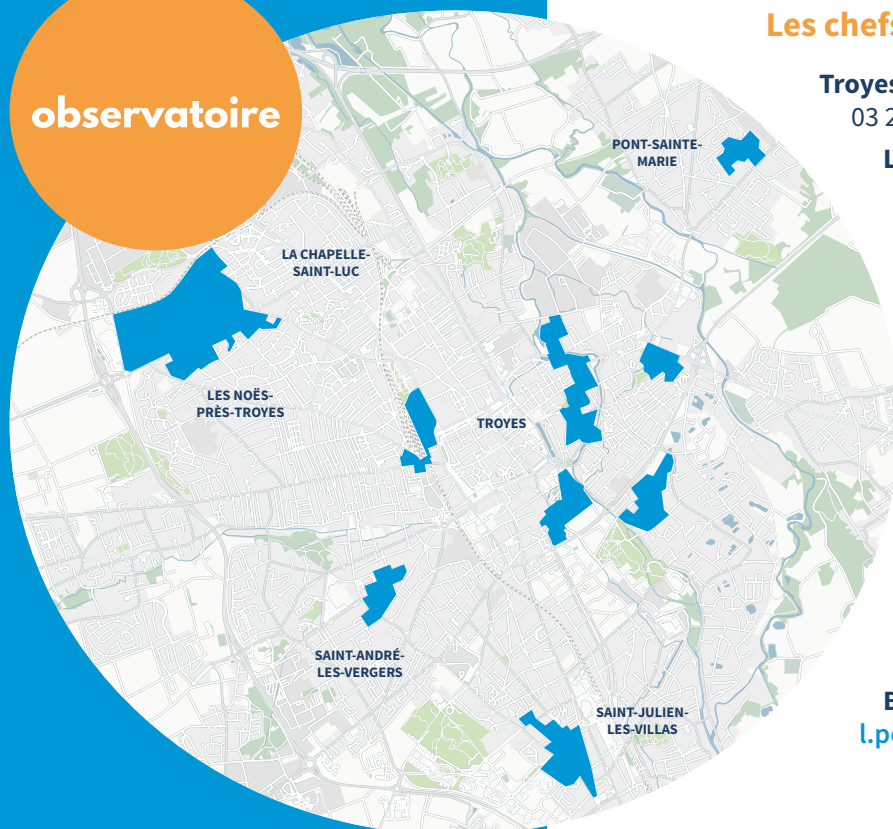


les belles histoires

Ali

« C'est très important pour moi de pouvoir échanger avec les autres »

observatoire



Les chefs de projets Politique de la Ville :

Troyes : Christelle PREVOST

03 25 42 34 79 - c.prevost@ville-troyes.fr

La Chapelle Saint-Luc :

Olivia BRULEFERT - 03 25 71 63 32

o.brulefert@la-chapelle-st-luc.eu

Pont Sainte-Marie : Sébastien MAILLY

03 25 46 67 44 - sebastien.mailly@pont-sainte-marie.fr

Saint-André-les-Vergers :

Marie-Pierre PARES - 03 25 49 79 50

mppares@wanadoo.fr

Les Noës-Près-Troyes :

Karine HUSSON - 03 25 74 40 35

karine.husson@lesnoes.com

Saint-Julien-les-Villas :

Mina EL RHARBI - 03 25 71 79 30

elrharbi.stjulien@orange.fr

Bréviandes : Laëtitia PEYPE - 03 25 82 21 63

l.peype@wanadoo.fr

L'observatoire du Contrat de Ville

Parmi les orientations retenues dans le Contrat de Ville, deux concernent le besoin de connaissance statistique du territoire :

« conforter l'observation et la rendre transversale » et « pérenniser et analyser les données pour orienter les actions ».

Un observatoire de la cohésion sociale a ainsi été mis en place au sein de Troyes Champagne Métropole (TCM) afin de suivre les grandes tendances et évolutions des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Il constitue un outil de connaissance indispensable pour les contractualisations en cours et à venir.

Chaque année, des fiches statistiques sont produites à l'échelle des 9 quartiers Politique de la Ville, présentant de nombreux indicateurs aux thématiques variées : démographie, niveau de vie des habitants, insertion professionnelle, tissu économique, éducation, parc HLM et ses occupants.

Mémoire de quartier : le quartier Debussy à Pont-Sainte-Marie

Le quartier Debussy, autrefois appelé « Les Vingt-Arpes », est composé majoritairement de logements sociaux, gérés par le bailleur Mon Logis. Un tiers sont de type logement individuel. La population du quartier est plutôt jeune, avec de nombreuses familles monoparentales (35%). Par rapport à d'autres quartiers et au parc de logement social de TCM, les ménages sont plutôt actifs (61%) et en emploi.

Le service Politique de la Ville de Pont-Ste-Marie se situe en cœur de quartier et développe des actions partenariales sur l'employabilité, le cadre de vie, la santé et la solidarité.

Un projet de requalification est en cours sur le quartier Debussy, avec la démolition de 3 tours et du centre commercial. Le conseil citoyen est associé depuis le début et est force de proposition (mise en place d'une aire de jeux).



1684

habitants (source INSEE estimation 2016)

39,7%

Taux d'emploi des 15-64 ans (3^e plus élevé parmi les QPV - source INSEE 2015)

35%

de familles monoparentales (base OPS 2020)



VILLE DE PONT-SAINTE-MARIE

